

**LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES :  
UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ENTREPRISES  
UNE NÉCESSITÉ POUR LES TERRITOIRES  
UNE PRIORITÉ POUR LES CCI**

**- SYNTHÈSE -**

Depuis quelques années les entreprises ont pris conscience de la nécessité de travailler en réseau pour développer leur activité. La réorganisation des systèmes de production liée à l'ouverture des marchés, l'influence des réseaux sociaux, le déploiement des solidarités inter-entreprises généré par la crise économique participent à la montée en puissance de ce phénomène. S'il y a dix ans les entreprises étaient plus réticentes à rejoindre un réseau, aujourd'hui elles s'y impliquent plus aisément. Et la dynamique enclenchée n'est pas prête de faiblir.

Les entreprises ont en effet tout intérêt à s'y investir car elles y trouvent un point d'ancrage, un moyen de mieux connaître leurs pairs, d'acquérir de nouvelles compétences, d'accéder à une information qualifiée sur leurs marchés, de mutualiser des ressources et d'accéder à des biens et des prestations à coûts partagés...

Et les réseaux d'entreprises sont également devenus un formidable levier pour dynamiser et ancrer le tissu économique dans les territoires. Les différentes autorités publiques (collectivités territoriales, Etat, Union européenne) ont compris l'importance de l'enjeu et sont déjà à pied d'œuvre pour soutenir les réseaux existants et en émergence.

Sollicitées de plus en plus par les entreprises qui souhaitent intégrer des réseaux de valeur et de business, les Chambres de commerce et d'industrie se sont également saisies du sujet. Elles animent aujourd'hui une grande diversité de réseaux d'entreprises (réseaux filières/sectoriels, réseaux territorialisés, réseaux thématiques...) et ont ainsi développé des compétences spécifiques sur ce thème.

**Les CCI sont impliquées dans près de 2 000 réseaux d'entreprises,  
ce qui représente plus de 200 000 entreprises**

**Plus de 500 équivalents temps plein sont mobilisés au sein des CCI  
pour animer ces réseaux**

*(Estimation nationale consolidée sur la base de l'enquête relative à l'implication des CCI  
dans les réseaux d'entreprises - Juillet 2010 – ACFCI )*

Les CCI doivent poursuivre leur investissement de manière plus structurée pour renforcer la compétitivité des entreprises et accompagner les acteurs territoriaux dans leur stratégie d'appui aux clusters. Les relations de confiance et de proximité qu'elles construisent avec les entreprises, l'expertise et le savoir-faire qu'elles déploient pour le compte des réseaux doivent également être mis au service des territoires. La bataille économique se joue collectivement et il est important que les territoires soient parties prenantes aux côtés des entreprises. C'est pourquoi la mise en place d'une gouvernance économique locale partagée est vivement recommandée, les CCI pouvant apporter à la fois leurs compétences en matière de management de réseaux d'entreprises et de développement de l'entreprise (création, transmission, innovation, international...), ainsi que les outils correspondants (diagnostics, observatoires, plates-formes collaboratives...).

Si dans un contexte de réforme consulaire, les missions des Chambres de commerce et d'industrie restent inchangées, les modalités de leur mise en œuvre doivent être adaptées aux évolutions et aux mutations traversées. Il est donc indispensable d'engager une stratégie clairement orientée vers les réseaux d'entreprises pour exprimer haut et fort la capacité à agir des CCI. Cela passe par la prise en compte d'une série de recommandations.

## LES DIX RECOMMANDATIONS AUX CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

### **Un principe**

Partir de la demande des entreprises pour créer un réseau d'entreprises

### **Une stratégie**

Etre le réseau des réseaux d'entreprises  
et contribuer au maillage des réseaux d'entreprises

Structurer la relation des CCI aux réseaux d'entreprises  
à travers l'élaboration d'un Schéma Régional des Réseaux d'Entreprises

S'engager dans une gouvernance économique locale partagée

### **Des outils méthodologiques**

Mettre en place un programme de formation  
pour renforcer et reconnaître les compétences des animateurs de réseaux d'entreprises

Faire du réseau consulaire un lieu de benchmark et d'actions  
des animateurs de réseaux d'entreprises

Développer des outils de pilotage  
pour maintenir le lien entre la CCI territoriale et le réseau d'entreprises  
tout au long de son cycle de vie

### **Des points de vigilance**

Sécuriser les aspects juridiques de la mise en réseaux des entreprises

Adapter l'organisation des compétences en management des réseaux d'entreprises  
au sein de la CCI en créant une direction ou un service dédié

Veiller à consolider la relation entre les PME et les pôles de compétitivité